

INTRODUCTION

Cette nouvelle édition du *rapport mondial ICOMOS sur les monuments et les sites en péril*, constitué de 60 rapports individuels provenant de 45 pays ou domaines d'expertise différents, montre une nouvelle fois qu'un grand nombre de monuments et de sites sont en péril à travers le monde même s'ils sont inscrits sur la liste du Patrimoine mondial, et que les pertes dues non seulement aux catastrophes naturelles mais aussi à l'homme sont immenses. Devant la catastrophe gigantesque causée par le tsunami qui a frappé le monde exactement un an après le terrible tremblement de terre de Bam (26 décembre 2003, voir p. 105–110), et alors que ce rapport était déjà en cours d'impression, nous espérons que grâce à l'ensemble du réseau professionnel de l'ICOMOS nous réussirons à faire face à ce défi majeur. (voir message du Président p. 23–25)

Le rapport annuel sur le Patrimoine en péril publié par l'ICOMOS a pour objectif de mettre l'accent sur les problèmes et les enjeux qui menacent les monuments et les sites de par le monde, et quand c'est possible de présenter des études de cas de divers pays pour partager les éventuelles solutions avec d'autres régions du monde. Ceci rejoint l'objectif de l'ICOMOS d'agir en tant que forum pour le dialogue et l'échange entre professionnels et de diffuser l'information sur les techniques, principes et politiques de conservation.

En présentant ces rapports provenant des quatre coins du monde, l'ICOMOS reconnaît qu'ils ne représentent qu'une goutte dans l'océan de risques, menaces et dommages subis par les sites et monuments individuels et ne montrent que des tendances générales dans le traitement des lieux du patrimoine culturel dont sont mis en péril à la fois le tissu même, mais aussi leur intégrité culturelle et les valeurs spécifiques qu'ils représentent pour les communautés concernées. Ces rapports sont des prises de vue qui illustrent des enjeux considérés comme importants, urgents et sérieux par ceux qui préparent les rapports. Ils n'ont pas la prétention d'être exhaustifs ou de présenter des données statistiques.

Néanmoins, ce rapport *Patrimoine en péril 2004-2005* montre clairement que la protection et la conservation du patrimoine culturel a encore du chemin à faire avant que l'ICOMOS soit assuré de la reconnaissance systématique mondiale de nos monuments et sites, paysages culturels et toutes sortes de lieux du patrimoine. Il semble que le patrimoine culturel ne suscite pas encore le niveau d'attention que les conventions internationales créées pour sa protection peuvent laisser penser. Dans beaucoup de pays, les sites archéologiques sont encore pillés par des fouilles illégales et le trafic illicite des œuvres d'art provoque une disparition permanente de biens culturels qui, du point de vue de la conservation, devraient demeurer sur leur site d'origine. Non seulement les peintures, les sculptures et les objets des lieux de culte sont décimés par le vol, mais les monuments artistiques sont détruits afin que des fragments soient mis sur le marché : des temples sont dynamités, des sculptures décapitées, des fresques découpées. Alors que les dommages causés par des guerres et des désastres naturels font les unes de la presse internationale, ce rapport montre qu'il existe des risques aussi grands qui sont plus insidieux et progressifs. Ces dangers viennent d'un manque de connaissance des différents types de patrimoine, d'un manque de sensibilité envers la valeur qu'il a pour notre société, d'un manque de compréhension de comment on peut le protéger tout en permettant certains développements, ainsi qu'un manque de compréhension des solutions techniques possibles et des normes de conservation en vigueur.

L'analyse des rapports de cette édition montre qu'en dehors du

risque général pour le patrimoine culturel dû aux désastres naturels et à la détérioration physique des structures, il existe des modes d'activité humains qui mettent en danger notre patrimoine. Ceci sont entre autres : la guerre et le conflit interethnique, le développement, le tourisme et l'abandon des structures dû au changement d'usage.

Les risques dus à la guerre

Les menaces qui pèsent sur le patrimoine à cause de conflits comme la guerre et les conflits interethniques ont été démontrées dans les trois précédents volumes du rapport *Patrimoine en péril*. En 2004-2005 de nouveau, il y a plusieurs cas concernant des dommages dus à la guerre, comprenant l'Afghanistan, l'Iraq, le Kosovo et la Palestine. Ces dommages et destructions dues à la guerre, choquants et dramatiques, font la une de l'actualité dans les médias à travers le monde et souvent les cibles sont des symboles précieux et uniques des cultures présentes et passées. Des monuments peuvent être pris délibérément pour cible, par exemple les Bouddhas de Bamiyan ou, comme au Kosovo, être victime d'un iconoclasme ou de conflits intestins datant de plusieurs siècles. Dans ces cas, l'ICOMOS a agi en offrant l'expertise de ses éminents experts en conservation au service de la communauté internationale et des pays concernés pour réparer les dommages. Le rapport sur les activités de l'ICOMOS à Bamiyan en Afghanistan inclus dans ce volume en est un exemple. Le conflit continu en Iraq a eu pour conséquence le peu de progrès réalisés sur place pour atténuer les dommages continuels subis par son patrimoine, malgré l'indignation internationale et les bonnes intentions de sauver les monuments et sites millénaires de l'Iraq.

Des mesures préventives contre des destructions futures durant des conflits sont plus difficiles à mettre en œuvre, malgré le soutien de l'ICOMOS pour le Comité International du Bouclier Bleu. Des stratégies à long terme, telles que des initiatives pour célébrer et partager l'importance de ces lieux avec d'autres, par exemple à travers l'inscription au Patrimoine mondial peuvent être un des moyens de rapprocher des communautés auparavant divisées, pour vaincre des inimitiés de longue date qui peuvent avoir pour conséquence des attaques sur le patrimoine culturel d'un autre groupe.

Les risques dus au développement

Alors que la guerre en Iraq, qui inclut des dommages et pillages de centaines de sites archéologiques importants, et que la destruction naturelle de la citadelle bâtie en terre de Bam dévastée par un tremblement de terre sont dramatiques et suscitent des actions d'urgence au niveau international, des dommages plus insidieux ont lieu tous les jours dans beaucoup de pays dans le cadre des processus normaux de construction et d'aménagement.

Le rapport *Patrimoine en péril 2004-2005* traite des préoccupations énoncées par plusieurs comités nationaux sur les risques dus au développement inadapté de zones historiques, qui à un impact sur leur valeur. Ceci est notamment le cas dans les centres villes historiques. L'Autriche et la République Tchèque signalent la menace qui pèse sur les paysages urbains des centres villes due aux transformations au niveau des toitures qui modifient la ligne

de faite de la ville et endommagent la qualité de son patrimoine architectural. À Chypre, la pression du développement dans des zones où l'histoire culturelle n'est pas entièrement documentée met en danger des phases culturelles plus anciennes de Nicosie. Ceci met en évidence le besoin d'identifier toutes les strates historiques dans les zones urbaines et de protéger les zones d'importance culturelle et archéologique.

Comme plusieurs rapports le soulignent, dans ces zones urbaines la question centrale n'est pas une législation insuffisante mais une mise en œuvre inefficace des normes légales, soit à cause d'un manque de compréhension pour les risques qui pèsent sur les valeurs patrimoniales soit à cause de la pression croissante exercée par la recherche de profit des promoteurs immobiliers. L'Italie montre que ce n'est pas nécessairement uniquement dans des pays en voie de développement que les autorités manquent de puissance ou de moyens pour faire arrêter des projets inappropriés ou franchement illégaux, qui affectent à la fois les équipements urbains en général mais aussi les valeurs patrimoniales. Il est nécessaire d'établir des études de cas qui montrent comment un équilibre réussi pourrait être atteint entre le maintien des valeurs patrimoniales et le développement. Celles-ci pourraient être diffusées par l'ICOMOS à ces membres et aux pays et régions qui luttent pour protéger le patrimoine contre cette pression de développement. Un exemple sérieux et grave est le site du Patrimoine mondial du centre historique de Panama où des façades historiques ont été démolies, et le centre ville d'Avila en Espagne, également inscrit au Patrimoine mondial, où la construction de parkings et de nouveaux immeubles de logement détruisent l'intégrité historique de la ville. L'étalement des villes est un autre développement qui est mentionné par beaucoup de Comités comme ayant un impact sur les alentours des centres urbains, portant atteinte à la relation entre la ville et son environnement rural, son cadre paysager. L'Andorre, l'Australie, la Norvège tous mentionnent des aspects de cette problématique, alors que la Nouvelle Zélande parle de la destruction du caractère individuel des petites villes due à une tendance à insérer des éléments soit disant de patrimoine comme l'éclairage, le pavement, les devantures de magasins, ayant pour résultat une uniformisation de ces villes sans lien avec leur tissu et leur style historiques. Tous ces exemples illustrent l'importance de comprendre pleinement la raison pour laquelle des édifices, des structures ou des quartiers entiers sont inscrits en tant que patrimoine, pas seulement pour leur importance historique, mais aussi pour des valeurs liées à la relation qu'ils ont entre eux, pour l'intégrité de leur dimension et de leur conception et pour les souvenirs et significations que ces zones ont pour la population locale. Si ces valeurs sont bien comprises par tous, elles ont une meilleure chance d'être maintenues, et les nouveaux projets de développement proposés ont plus de chance d'être modifiés pour limiter leur impact, même parfois pour mettre en valeur des sites historiques. Encore une fois, les exemples présentés tels que les tours qui menacent l'intégrité visuelle de la ville de Cologne en Allemagne ou à Prague en République Tchèque, soulignent les risques dus aux changements progressifs. Cependant, le développement ne concerne pas uniquement ces zones urbaines, et peut conduire à une transformation irrémédiable de pans entiers de paysages ruraux. Ceci peut inclure l'exploitation minière à grande échelle et à ciel ouvert, les sites à éoliennes, des autoroutes de plus en plus larges et droites, ainsi que des ponts, des barrages, et aussi des techniques agricoles de plus en plus invasives. Des pays comme l'Australie, l'Allemagne, la Serbie et le Monténégro, ainsi que notre Comité sur le patrimoine archéologique ont mentionné l'impact que ces développements ont dans les zones rurales sur les valeurs des paysages culturels et le risque qu'ils représentent pour les sites archéologiques enfouis, par exemple en Nouvelle Zélande, en Pologne et au Japon, en

détruisant des témoignages importants des cultures et temps passés. La description de la destruction de la route historique du Jaïnisme en Inde ou de sa mise en péril à cause de la construction de barrages donne à réfléchir.

Le Tourisme

Le développement touristique est en effet une sous catégorie du problème mentionné ci-dessus, mais mérite quand même d'être évoqué séparément étant donné sa diffusion et le fait qu'il est très souvent cité par les comités nationaux dans leurs rapports *Patrimoine en péril*. Dans beaucoup de pays en voie de développement, le tourisme international est considéré comme une source majeure de revenus. Des projets de développement d'infrastructure importants, par exemple le long des zones côtières, sont dédiés entièrement aux plaisirs des étrangers. De tels développements sont difficilement compatibles avec la protection des modes de vie, des traditions et du patrimoine culturel des communautés locales. Même des sites historiques éloignés ne sont plus protégés par leur isolement. Au contraire, leur éloignement de toute habitation les met en danger, avec pour résultat fréquent des dommages accidentels, une pollution par des déchets et même du vandalisme. De tels cas se sont produits au Kazakhstan, notamment sur les gravures rupestres de Tamgaly-Tas, ou les dispositions de pierres (géoglyphes) des sites cérémoniels de Trujillo dans la zone désertique du nord du Pérou, endommagées par les véhicules qui traversent les sites, et dans le second cas également par l'exploitation minière. Un grand nombre de visiteurs et un tourisme incontrôlé représentent un risque pour le patrimoine comme on peut le voir dans les rapports du Costa Rica qui expliquent qu'un développement inadapté du tourisme est en train de détruire l'intégrité de la ville de Liberia.

Comme cela a déjà été évoqué dans le rapport *Patrimoine en péril* de 2002-2003, l'ICOMOS est déçu par le manque d'engagement de l'industrie touristique envers le patrimoine, par le fait qu'elle continue à l'exploiter excessivement, sans contribuer avec ses profits à sa protection et sa conservation. Cependant, on devrait également noter que plus tôt on aura compris que le tourisme n'est pas la solution automatique pour la conservation du patrimoine et son financement, ni pour le bien-être économique des communautés locales, plus les aménagements touristiques de nos précieux et irremplaçables sites et paysages patrimoniaux seront mieux pensés.

Les structures ayant perdu leur usage

Les changements sociaux, économiques et techniques ont souvent pour conséquence l'abandon de certaines structures. Ceci est un résultat normal du changement, mais dans les décennies récentes ces transformations se sont faites rapidement ou ont parfois été imposées de l'extérieur avec peu d'occasion de les incorporer progressivement dans des systèmes et structures existants, qui par la suite restent inoccupés ou sont abandonnés. Des exemples issus des industries lourdes en Hongrie, en Allemagne et également ailleurs, présentent la difficulté de trouver de nouveaux usages pour ces grands ensembles, car ils ne peuvent pas tous être transformés en musées industriels ou en quartiers d'habitation. Le rapport de la Belgique met en exergue une autre problématique liée aux complexes industriels abandonnés, celle de la pollution et de l'effet toxique à long terme sur les environs, avec des conflits pos-

sibles entre les conservateurs de l'environnement et les conservateurs du patrimoine.

Les installations militaires commencent également à être désaffectées à cause des évolutions technologiques. Ceci est le cas en Pologne, dont le rapport décrit les problèmes du maintien des lieux devenus inutiles, incluant le manque d'entretien, le manque d'argent et la difficulté à trouver des usages futurs. Les rapports *Patrimoine en péril* précédents ont montré comment des manoirs dans les pays d'Europe de l'Est font face aux mêmes problèmes. Aussitôt cédés par le gouvernement, ils subissent des développements inadaptés ou sont laissés à l'abandon. Un rapport de la Russie montre comment ces risques peuvent aussi menacer l'intégrité d'anciens palais, auparavant protégés et gérés par l'État. L'Italie fait également état de ventes de lieux historiques par le gouvernement et la réaction publique que cela suscite.

Les églises ottomanes de la Turquie sont un autre exemple de ce patrimoine mis en péril à cause des changements d'usage. Les changements démographiques et sociaux ont pour conséquence l'abandon et la dépréciation de ces édifices qui ne sont plus considérés comme faisant partie du patrimoine historique de la Turquie. Souligner leur situation désespérée est un premier pas vers la sensibilisation, qui doit être suivie par une prise en compte de leur importance dans la diversité du paysage culturel.

Les changements dans les pratiques agricoles ont entraîné l'abandon des fermes, ainsi que des habitations associées, des granges, remises et autres dépendances, comme le décrivent clairement les rapports soumis par les Pays-Bas et la Finlande. La Norvège parle également de ce processus en évoquant des fermes laissées à l'abandon et envahies par la forêt, ce qui signifie la disparition des traces d'activité humaine dans cet ancien paysage rural, ainsi qu'une perte de la biodiversité.

Les changements dans les modes de vie et la technologie font aussi que certaines formes et certains styles de construction ne sont plus à la mode ou ne plus utilisés. Les rapports *Patrimoine en Péril* précédents ont décrit comment ceci s'est traduit par un délaissement des formes traditionnelles vernaculaires de construction, peut être parce qu'elles ne sont plus considérées comme étant « modernes » ou parce qu'elles nécessitent un plus grand effort dans la construction et l'entretien. De toute manière, ce changement a pour conséquence une uniformisation du paysage bâti à travers le monde, souvent aboutissant à des formes de construction moins adaptées à l'environnement et au climat local. C'est souvent uniquement suite à des changements irréversibles que les communautés locales s'aperçoivent de ce qu'elles ont perdu, c'est-à-dire leur signature unique dans le paysage culturel. Les exemples recensés dans le rapport 2004-2005 incluent les maisons vernaculaires en brique crue avec cour en Sardaigne, Italie, des structures en adobe du Mexique, et les habitations en bois qui se trouvent dans les faubourgs de Vilnius en Lituanie.

Le rapport hollandais ainsi que celui du Mexique décrivent les mesures prises pour maintenir les styles architecturaux traditionnels et sensibiliser les populations ; au Mexique avec l'utilisation de techniques vernaculaires de construction en adobe pour créer des habitations modernes et bon marché, et aux Pays-Bas, à travers la tenue d'une « Année de la ferme historique » en 2003 ainsi qu'une conférence sur l'architecture vernaculaire organisée par l'ICOMOS, qui a pu sensibiliser davantage et susciter un soutien plus large pour cette forme de bâtiment traditionnel dans le paysage.

D'autres risques

La méconnaissance du patrimoine est bien évidemment un risque majeur, et des régions éloignées ou des types particuliers de patrimoine peuvent ainsi être négligés. Les pays de l'Asie centrale, comme le Kirghizistan et le Tadjikistan font rapport sur des sites Bouddhistes ou Islamiques isolés qui n'auraient jamais été documentés sans les actuels programmes de relevés et de conservation mis en œuvre avec des financements étrangers. Le danger est qu'une fois que ces projets ponctuels sont terminés, ces sites ne soient toujours pas suffisamment bien gérés pour garantir leur protection à long terme et leur sauvegarde. L'Ukraine constate sa frustration face à l'apathie et au manque de moyens dont sont victime la grande variété de ses sites historiques issus d'une histoire ethnique diverse au croisement de l'Orient et de l'Occident. Les sites importants liés à l'esclavage en Guinée, témoignages d'une phase particulièrement brutale de l'histoire Africaine, sont en péril à cause d'un manque d'expertise et de financement. Un effort international à long terme est nécessaire car ces sites rappellent un passé violent à l'ensemble de l'humanité et ne sont pas uniquement de la responsabilité de la Guinée.

Une autre menace mentionnée à la fois par la Suède et l'Australie est le fait que la gestion et la conservation du patrimoine sont déléguées aux autorités locales. Cette tendance présente dans beaucoup de pays peut amener à une perte ou une fragmentation de l'expertise centralisée de la conservation et de la connaissance et de l'accès à des solutions rencontrées dans d'autres régions, mais elle bénéficie de la connaissance de la communauté locale, de son histoire, de son attachement et de son lien à son patrimoine. L'analyse des risques faite jusqu'ici se concentre sur ceux causés par l'activité humaine. Cependant, les désastres naturels continuent à endommager le patrimoine, comme l'expose le rapport de la République Tchèque sur les dommages causés par les inondations en 2002 sur de nombreux édifices historiques à travers le pays. Il est difficile de savoir comment prévenir de tels dégâts, mais le rapport fourni par le Japon contient une excellente étude sur la prévention et la réduction des dommages dus aux tremblements de terre, particulièrement en ce qui concerne les bâtiments historiques en bois dans le centre historique de Kyoto. Cette étude de cas pourrait être appliquée à d'autres sites historiques dans des zones sismiques. Par contre, comment se protéger contre les effets du réchauffement planétaire est une problématique à long terme qui n'a quasiment pas été abordée au niveau international en ce qui concerne la protection du patrimoine culturel. Les risques dus à la montée du niveau de la mer sont néanmoins déjà visibles dans les régions polaires comme le démontre le rapport de cette région, et sont aussi évoqués par la Nouvelle Zélande.

Comptant quelques 8000 membres regroupés en 125 Comités Nationaux et 25 Comités Scientifiques Internationaux, l'ICOMOS, Conseil International des Monuments et des Sites, est l'organe consultatif de l'UNESCO en matière de patrimoine culturel mondial, particulièrement en ce qui concerne l'évaluation des monuments et des sites inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial ou dont l'inscription sur celle-ci est envisagée. Dans l'ensemble, la Convention de l'UNESCO pour la Protection du Patrimoine Culturel et Naturel Mondial, adoptée en 1972, demeure l'un des rares efforts réussis de politique culturelle mondiale visant à sauvegarder le patrimoine historique de l'humanité, et l'ICOMOS est fier de travailler, en tant qu'organe consultatif, aux côtés de l'UNESCO. Les monuments et sites, centres historiques et paysages culturels inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO devraient de fait figurer parmi les monuments non menacés, mais

notre rapport indique qu'on y observe pourtant certains cas de grand danger.

Le rapport *Patrimoine en péril 2004-2005* est la preuve que la situation du patrimoine culturel est toujours critique dans de nombreuses régions du monde. Alors que maintes et maintes fois des milliards sont investis dans la préparation de la guerre et la destruction, l'engagement nécessaire lorsqu'il s'agit de protéger le patrimoine menacé des siècles et millénaires passés fait souvent défaut aux responsables. Par conséquent, nous ne pouvons qu'espérer que le rapport *Patrimoine en péril* inspirera d'autres engagements, à l'échelle nationale et internationale, donnera naissance à de nouvelles initiatives de conservation et insufflera un nouvel élan aux institutions existantes, telles le Comité International du Bouclier Bleu soutenu par l'ICOMOS. Son impact devrait également s'étendre aux fondations internationales concernées par la conservation, comme la Fondation Getty ou le World Monuments Fund. Leur excellent exemple pourrait également influencer d'autres sponsors internationaux, alors même que chacun prend de plus en plus conscience de l'importance économique de la conservation du patrimoine, et du rôle majeur qu'elle a à tenir dans le cadre de ce « développement durable ». Avec son *rapport mondial sur les monuments et sites en péril*, l'ICOMOS espère non seulement obtenir le soutien moral du public dans la bataille contre les menaces de toutes sortes, mais aussi obtenir des résultats pratiques en coopération avec toutes les forces intéressées à la préservation du patrimoine culturel.

Remerciements

À la différence des rapports Patrimoine en péril précédents, cette édition 2004-2005 n'a pas été préparée par le groupe de travail constitué des membres de l'Australie, du Canada et de l'Allemagne, mais piloté par un comité de rédaction sous la direction du Président de l'ICOMOS International. Le rapport n'inclut pas seulement les contributions des Comités Nationaux et de certains Comités Scientifiques, mais aussi des rapports d'experts individuels. Je souhaite remercier les 45 experts des 29 pays et huit

Comités scientifiques, ainsi que le Saint-Siège et l'ICCROM qui ont participé à l'atelier de travail qui s'est tenu à Bergen en Norvège le 6 septembre 2004 durant la réunion du Comité consultatif de l'ICOMOS. Leurs contributions aussi que les contributions de l'atelier „Heritage at Risk“ pendant l'Assemblée Générale à Victoria Falls en octobre 2003 ont été importantes pour cette publication. Tout en rendant hommage à la participation de tous les collègues et comités de l'ICOMOS, il faut aussi souligner qu'en accord avec la politique de l'ICOMOS, les informations fournies dans cette publication reflètent l'opinion indépendante de chaque comité et des différents auteurs.

Notre équipe de rédaction expérimentée a bénéficié du soutien très engagé de notre collègue australienne, Marilyn Truscott qui a édité les textes en anglais, traduit certains des textes Français et a co-ordonné et édité d'autres traductions. John Ziesemer a une fois encore consacré un temps considérable à l'édition de cette publication. Je souhaite également remercier Hannelore Puttinger du secrétariat ICOMOS de Munich, ainsi que Gaia Jungeblodt et l'équipe du Secrétariat International de Paris, spécialement Olivia de Willermin, Melanie Grywnow et Claudia de Sevilla ainsi que José Garcia, qui a mis les documents sur le site internet de l'ICOMOS. La publication du *rapport mondial 2004-2005* n'aurait pas été possible sans le soutien financier et logistique fourni par ICOMOS Allemagne et sans le soutien généreux du Commissaire aux Affaires Culturelles et aux Médias du Gouvernement Fédéral d'Allemagne ainsi que la Fondation Messerschmitt. Nous devons également remercier la division du Patrimoine culturel de l'UNESCO et le ministère de la Culture et de la Communication français pour son soutien financier. Enfin, j'exprime une fois encore mes remerciements à la maison d'édition K.G. Saur, notamment à Manfred Link, pour avoir facilité le tirage de cette publication.

Comme tous les rapports précédents, cette édition 2004-2005 est aussi disponible sur Internet à l'adresse suivante : www.international.icomos.org/risk.

Michael Petzet
Décembre 2004